



# Le suicide sur la Côte-Nord

## Quelques données statistiques

**1982-2017**

Par Yves Therriault, Ph. D., Direction de santé publique de la Côte-Nord

Le 4 février 2021

# Présentation

- Bref portrait statistique du suicide sur la Côte-Nord : période 1982 à 2017 inclusivement.
- Source des données :
  - ✓ Numérateur - MSSS. Registre des événements démographiques - Fichier des décès (produit électronique); portail de l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Ce portail n'est accessible qu'aux utilisateurs autorisés, et ce, à partir d'un ordinateur relié au réseau de la santé et des services sociaux du Québec.
  - ✓ Dénominateurs - Estimations et projections démographiques, produit électronique (1981-1995 : version avril 2012, 1996-2041 : version avril 2020).
- 2017 : dernière année pour laquelle des données validées sur les causes de décès par suicide sont disponibles sur le portail de l'Infocentre de santé publique au moment de la diffusion de la présente publication (requête : Décès par traumatismes intentionnels – Suicides – 1982 à 2017).
- Les données provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux relatifs aux fichiers fermés des décès (toutes causes), pour les années 2013 à 2017, excluent les événements de résidents québécois survenus en Ontario puisque l'Institut de la statistique du Québec n'est pas encore autorisé à les lui transmettre. De 2015 à 2017, les résidents québécois décédés au Manitoba sont également exclus pour la même raison. Les décès hors-Québec représentent moins de 1 % de la mortalité québécoise au cours de ces années. Cette situation entraîne une sous-estimation de la mortalité de quelques régions et, de manière plus importante, de l'Outaouais. La Côte-Nord n'est pas vraiment touchée par cette sous-déclaration puisque très peu de décès de résidents nord-côtiers surviennent hors du Québec.
- Les décès par suicide chez les autochtones de la Côte-Nord sont inclus dans les données régionales.



# Faits saillants

- Années 1982 à 1999 : total de 389 décès par suicide sur la Côte-Nord.
  - ✓ Moyenne annuelle d'environ 22 décès.
  - ✓ Cependant, la région enregistre son plus grand nombre de décès par suicide en 1995 et 1996, soit 35 et 32 respectivement.
    - Ces nombres correspondent à 6,1 % et 5,8 % de l'ensemble des décès au sein de la population nord-côtière en 1995 et 1996.
  - ✓ L'année 1983 est celle où la Côte-Nord a connu le moins de suicides, soit 13.
  - ✓ Environ 87 % des décès par suicide dans la région surviennent chez les hommes (78 % chez ceux du Québec).
  - ✓ Taux ajusté de décès est passé de \*18 pour 100 000, en 1982, à \*25 pour 100 000 personnes en 1999. On ne peut parler que d'une tendance à la hausse car la différence n'est pas significative au plan statistique.
    - Au Québec, l'augmentation s'avère significative (de 18 à 22 pour 100 000).
  - ✓ **En 1999, le suicide représente environ 5 % de tous les décès sur la Côte-Nord comparativement à 4,3 % en 1982.**
- Années 2002 à 2017 : 345 résidents nord-côtiers se sont enlevé la vie.
  - ✓ Moyenne de 19 suicides par année.
  - ✓ Pointes de 28 et 27 décès en 2001 et 2011.
  - ✓ Importante baisse du nombre de suicides de 2011 à 2012 (de 27 à 7), mais augmentation en 2013 (de 7 à 16).
  - ✓ Le suicide est toujours beaucoup plus fréquent chez les hommes (80 % des décès par cette cause). Cette proportion se situe à 77 % au Québec.
  - ✓ Tendance à la baisse, mais non significative, du taux ajusté de suicide : en 2000 (\*24 pour 100 000); en 2017 (\*16 pour 100 000).
    - Dans l'ensemble du Québec, on assiste à un fléchissement significatif : de 18 à 12 pour 100 000.
  - ✓ **Le poids relatif du suicide sur l'ensemble de la mortalité dans la région nord-côtière est passé de 4,2 % en 2000 à 2,2 % en 2017.**
- Pour la dernière période de trois ans disponible, soit 2015 à 2017, la Côte-Nord enregistre une moyenne annuelle de 18 décès par suicide. Ce nombre correspond à un taux ajusté de mortalité significativement plus élevé, au plan statistique, que celui du reste du Québec (19 c. 13 pour 100 000).
  - ✓ De 1982-1984 à 1997-1999, le taux ajusté de mortalité par suicide sur la Côte-Nord suit une tendance à la hausse, mais non significative (de \*15 à 23 pour 100 000).
    - Au Québec, augmentation légère, mais statistiquement significative du taux ajusté de suicide (de 18 à 20 pour 100 000).
  - ✓ En 2015-2017, on observe une tendance à la baisse, mais non significative, du taux ajusté de suicide en regard du taux de 2000-2002 (de 24 à 19 pour 100 000) sur la Côte-Nord.
    - Diminution statistiquement significative au Québec (de 18 à 13 pour 100 000).

# Faits saillants (suite)

- Chez les 10 à 29 ans
  - ✓ 1982-1984 à 1997-1999 :
    - Sur la Côte-Nord, le nombre annuel moyen de décès par suicide est passé de 7 à 10;
      - Cette augmentation se traduit par une hausse statistiquement significative du taux brut de décès (\*16 à \*35 pour 100 000 personnes).
    - La mortalité par suicide sur la Côte-Nord surpassait de manière significative celle du reste du Québec à partir de 1991-1993.
    - Pointe de 15 suicides par année de 1994 à 1996;
      - Cette moyenne correspond à 48 % de tous les suicides observés durant cette période au sein de la population de 10 ans et plus tandis que les 10 à 29 ans constituent alors 35 % de la population régionale âgée de 10 ans et plus.
      - Durant cette période, la Côte-Nord affiche un taux brut de mortalité largement supérieur à celui du reste du Québec (47 c. 19 pour 100 000).
  - ✓ Années 2000-2002 à 2015-2017 :
    - Moyenne annuelle de 7 suicides de 2000 à 2002 en regard d'environ 2 pour les années 2015-2017.
      - Pas de variation significative du taux brut de décès entre les deux périodes (environ \*25 pour 100 000 en 2000-2002 et \*\*12 pour 100 000 en 2015-2017).
    - Surmortalité significative sur la Côte-Nord en regard du reste du Québec en 2000-2002 et 2009-2011, mais statistiquement comparable au cours des autres périodes triennales.
  - Chez les 30 à 49 ans
    - ✓ 1982-1984 à 1997-1999 :
      - Sur la Côte-Nord, le nombre annuel de suicides est passé de 4 à 9;
        - Hausse significative du taux brut de mortalité (de \*11 à \*26 pour 100 000).
      - En 1982-1984, la Côte-Nord connaît une mortalité par suicide significativement inférieure à celle du reste du Québec dans ce groupe d'âge (\*11 c. 23 pour 100 000).
        - Pas d'écart significatif avec le reste du Québec au cours des autres périodes triennales.
    - ✓ Années 2000-2002 à 2015-2017 :
      - Pointe de 11 suicides annuellement entre 2000 et 2002.
        - Pas de variation significative du taux brut de décès entre 2000-2002 et 2015-2017 malgré que l'on enregistre une tendance à la baisse (de \*34 à \*30 pour 100 000).
        - Surmortalité significative sur la Côte-Nord en comparaison du reste du Québec en 2009-2011 et 2015-2017.

# Faits saillants (suite)

- Chez les 50 ans et plus
  - ✓ 1982-1984 à 1997-1999 :
    - Sur la Côte-Nord, le nombre annuel moyen de décès par suicide est passé de 4 en 1982-1984 à 7 en 1994-1996 pour redescendre à 5 en 1997-1999;
      - Tendance à la baisse, mais non significative, du taux brut de décès par suicide entre 1982-1984 et 1997-1999 (\*27 à \*20 pour 100 000 personnes).
    - Pas de variations statistiques des taux bruts de mortalité d'une période à l'autre dans la région.
    - Les 7 suicides, en moyenne par année, de 1994 à 1996, représentent environ 23 % de ceux survenus chez les 10 ans et plus. Cette proportion s'avère légèrement inférieure au poids démographique des 50 ans et plus (25 %) parmi les Nord-Côtiers de 10 ans et plus durant la même période triennale.
  - ✓ Années 2000-2002 à 2015-2017 :
    - Pointe de 8 décès annuellement entre 2015 et 2017.
      - Pas de variation significative du taux brut de décès entre 2000-2002 et 2015-2017 bien que l'on observe une tendance à la baisse (\*23 à \*21 pour 100 00).
    - Pas d'écart significatifs des taux bruts nord-côtiers de mortalité avec ceux du reste du Québec, et ce, quelle que soit la période triennale.

# Méthodologie et autres informations

- Les taux de mortalité par suicide sont ajustés en utilisant la population du Québec, sexes réunis, de 2001 comme population de référence (méthode de standardisation directe).
  - ✓ Sept groupes d'âge sont utilisés pour la standardisation : 0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus, population du Québec, sexes réunis, de 2001.
  - ✓ Bien que certaines figures illustrent la situation de l'ensemble du Québec, les tests statistiques sont faits en comparant la Côte-Nord au reste du Québec.
- Les taux ajustés (ou standardisés) permettent des comparaisons entre des territoires, des sous-groupes de la population ou de suivre l'évolution de la mortalité par suicide dans le temps.
  - ✓ Interprétation d'un taux ajusté : taux brut que la population à l'étude aurait eu si elle avait la même structure d'âge que la population de référence.
- Les taux ajustés rapportés ici peuvent présenter de légères différences par rapport à ceux d'autres sources, notamment en raison du choix de la population de référence et des groupes d'âge aux fins de la standardisation.
- Les taux par groupes d'âge ne sont pas ajustés. Il s'agit donc de taux bruts.
- L'analyse des données par groupes d'âge exclut les moins de 10 ans. Aucun cas n'y a été enregistré sur la Côte-Nord entre 1982 et 2017. Au Québec, il s'agit d'événements extrêmement rares survenus entre 1982 et 1999.

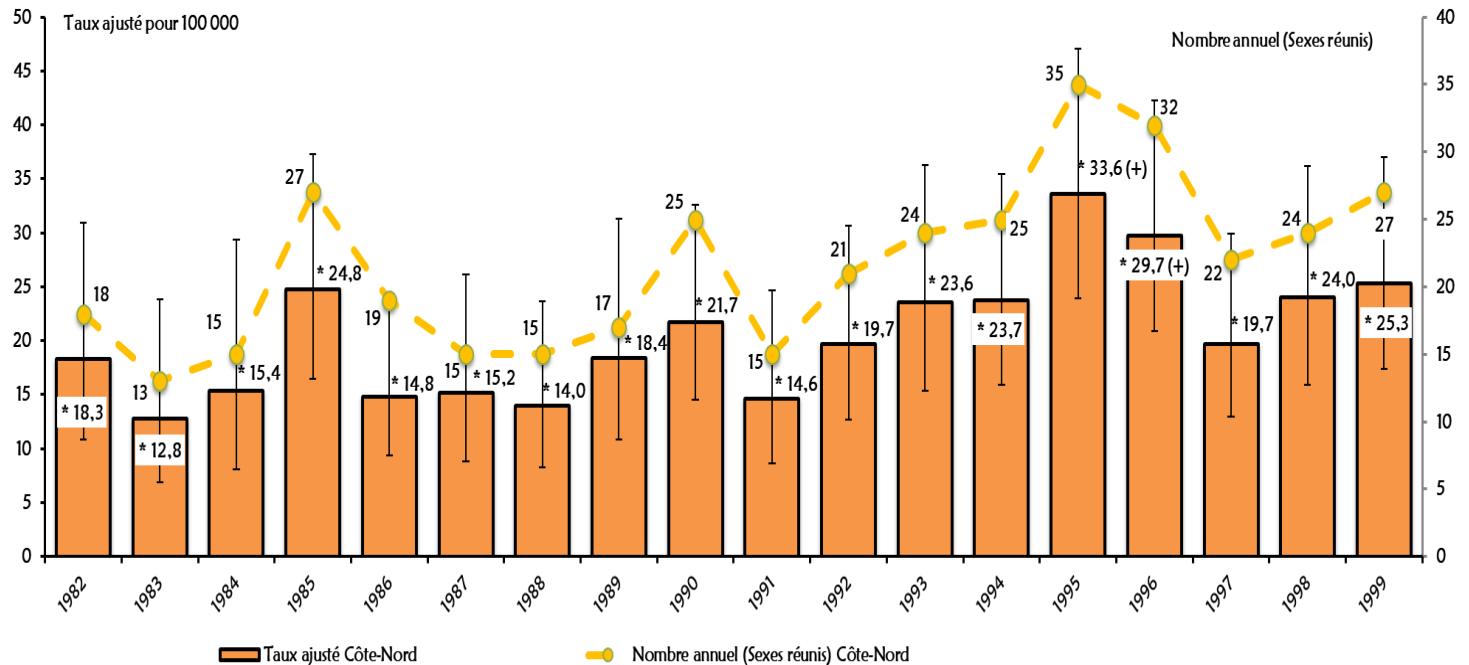


# Méthodologie et autres informations (suite)

- Les tests statistiques permettent d'établir s'il existe ou non une différence significative entre deux taux (ex. : le taux de mortalité observé sur la Côte-Nord et celui du reste du Québec).
- \* Les valeurs accompagnées d'un astérisque ont un coefficient de variation (c.v.) supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. Par conséquent, elles doivent être interprétées avec prudence. Le coefficient de variation constitue une mesure du niveau de précision du taux. Il s'agit du rapport, en pourcentage, de l'erreur-type du taux sur le taux lui-même.
- \*\* Les valeurs précédées d'un double astérisque ont un coefficient de variation supérieur à 33,33 %. Elles sont imprécises et ne sont fournies qu'à titre indicatif seulement.
- Seuil de signification de 5 % : moins de 5 % de risque d'avoir conclu à un écart significatif entre deux taux quand il n'y en a pas en réalité.
- Dans les figures, un trait vertical représente l'intervalle de confiance à 95 % des taux. Il permet de visualiser le niveau de précision du taux : plus l'intervalle est large, pour un même niveau de confiance (ici 95 %), plus le taux est imprécis.
- Afin de faciliter la lecture, les taux sont arrondis à l'unité dans le texte.
- La neuvième révision de la Classification internationale des maladies (CIM-9) est utilisée pour coder les causes de décès par suicide (codes E950-E959) survenus de 1982 à 1999. Depuis 2000, on emploie la dixième révision (CIM-10 : X60-X84, Y87.0). Selon Statistique Canada, le changement de classification n'a pas d'impact notable sur les données de mortalité relatives aux suicides contrairement à la plupart des autres causes de décès.



## Figure 1 Taux ajusté<sup>1</sup> de mortalité par suicide<sup>2</sup> et nombre annuel de décès par suicide, Côte-Nord, 1982 à 1999



- Total de 389 décès par suicide sur la Côte-Nord pour l'ensemble de la période 1982-1999.
  - ✓ Moyenne annuelle d'environ 22 décès.
  - ✓ C'est en 1995 et en 1996 que la région enregistre son plus grand nombre de décès par suicide (35 et 32 respectivement).
    - Ce sont les seules années où l'on dénombre plus d'une trentaine de suicides dans une année.
    - Il s'agit également des seules années où la Côte-Nord a un taux de décès par suicide significativement plus élevé que celui du reste du Québec.
- Pas de variations statistiquement significatives du taux ajusté de décès d'une année à l'autre.
- Dans la région, environ 87 % des décès par suicide sont enregistrés chez les hommes en comparaison de 78 % chez les hommes du Québec (donnée non présentée).

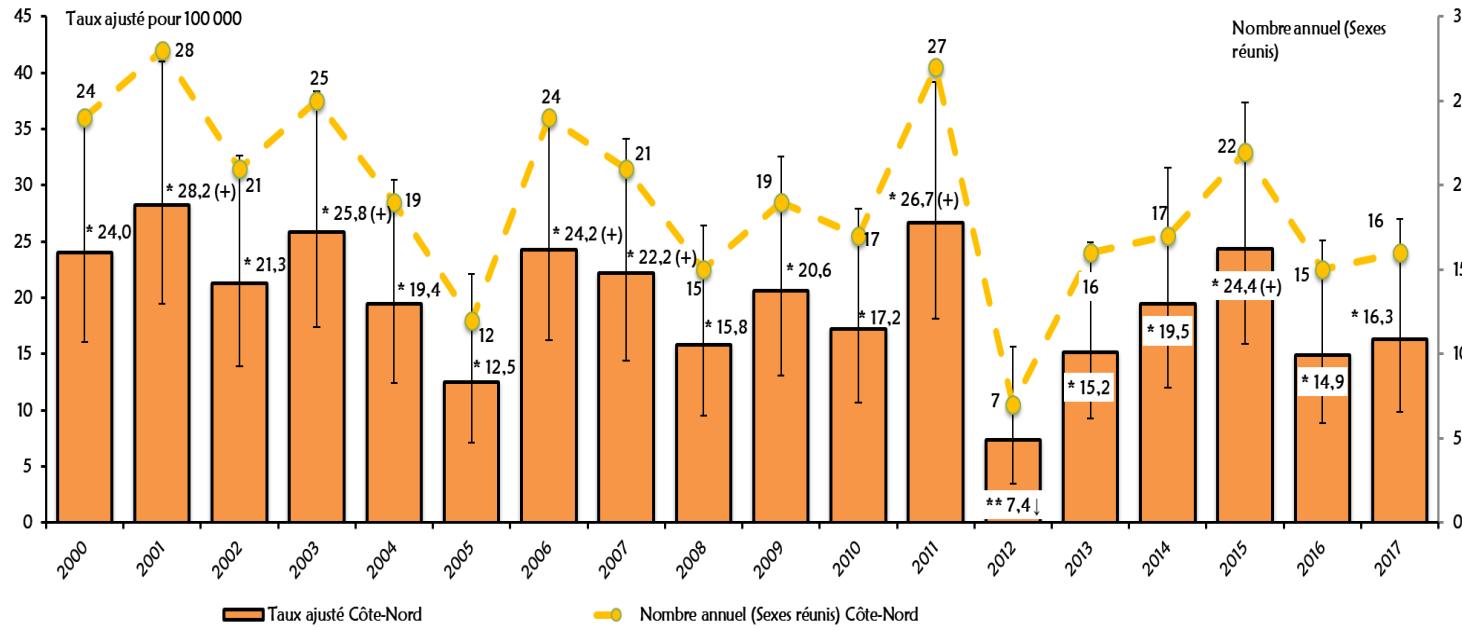
Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.  
 (+) Valeur statistiquement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

1. Taux ajusté selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus), sexes réunis, de la population du Québec en 2001.

2. CIM-9 : E950-E959.

## Figure 2 Taux ajusté<sup>1</sup> de mortalité par suicide<sup>2</sup> et nombre annuel de décès par suicide, Côte-Nord, 2000 à 2017



- 345 résidents nord-côtiers se sont enlevé la vie lors de cette période.
  - ✓ Moyenne d'environ 19 décès par année environ.
  - ✓ L'année 2012 est celle où l'on observe le plus faible nombre de suicides dans la région, soit 7. D'ailleurs, le taux ajusté de mortalité en 2012 représente une baisse significative au plan statistique en comparaison de celui de l'année précédente. Aucune autre variation significative n'est enregistrée au regard des taux ajustés de décès.
- Sur 18 années, on en dénombre 6 où le taux ajusté de décès par suicide sur la Côte-Nord surpassait significativement celui du reste du Québec : 2001, 2003, 2006, 2007, 2011 et 2015.
- Tous âges confondus, la région n'enregistre jamais un taux significativement inférieur à celui du reste du Québec, et ce, même en 2012.
- Environ 80 % des décès par suicide sur la Côte-Nord surviennent chez les hommes comparativement à 77 % chez ceux du Québec (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur statistiquement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ Valeur significativement inférieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

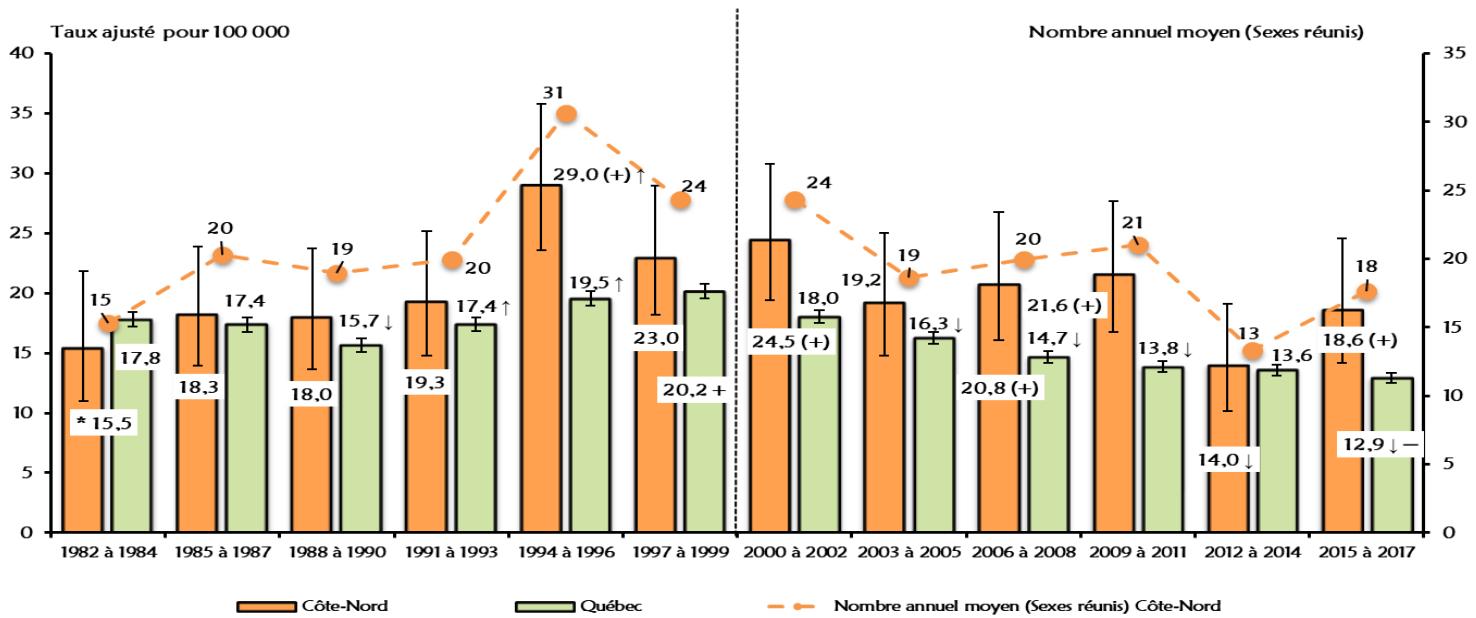
\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Taux ajusté selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus), sexes réunis, de la population du Québec en 2001.

2. CIM-10 : X60-X84, X87.0.

**Figure 3 Taux ajusté<sup>1</sup> de mortalité par suicide<sup>2</sup> et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 1982-1984 à 1997-1999 et 2000-2002 à 2015-2017**



- Le regroupement des données en périodes pluriannuelles permet d'atténuer les fluctuations produites par des données annuelles.
- Période 1982-1984 à 1997-1999 : Pointe de 31 suicides par année, en moyenne, entre 1994 et 1996.
  - ✓ Mortalité par suicide sur la Côte-Nord généralement comparable à celle du reste du Québec sauf en 1994-1996 où le taux de suicide dépasse significativement celui du reste du Québec (29 c. 20 pour 100 000 personnes).
  - ✓ En 1994-1996, le taux observé dans la région (29 pour 100 000 personnes) représente une hausse significative en regard de la période précédente (19 pour 100 000).
  - ✓ Au Québec, on observe un fléchissement significatif en 1988-1990 par rapport à 1985-1987. Ce taux augmente cependant significativement en 1991-1993 et 1994-1996.
- Période 2000-2002 à 2015-2017 : Pointe annuelle de 24 décès par suicide, en moyenne, entre 2000 et 2002.
  - ✓ Nombre relativement stable depuis 2006-2008 : moyenne de 18 à 20 suicides annuellement, sauf en 2012-2014 (13 décès).
  - ✓ Surmortalité significative sur la Côte-Nord sauf en 2003-2005 et 2012-2014.
  - ✓ Pas de variations significatives d'une période triennale à l'autre sur la Côte-Nord. Au Québec, on assiste à des baisses significatives sauf en 2012-2014.

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur statistiquement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

- ou + Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

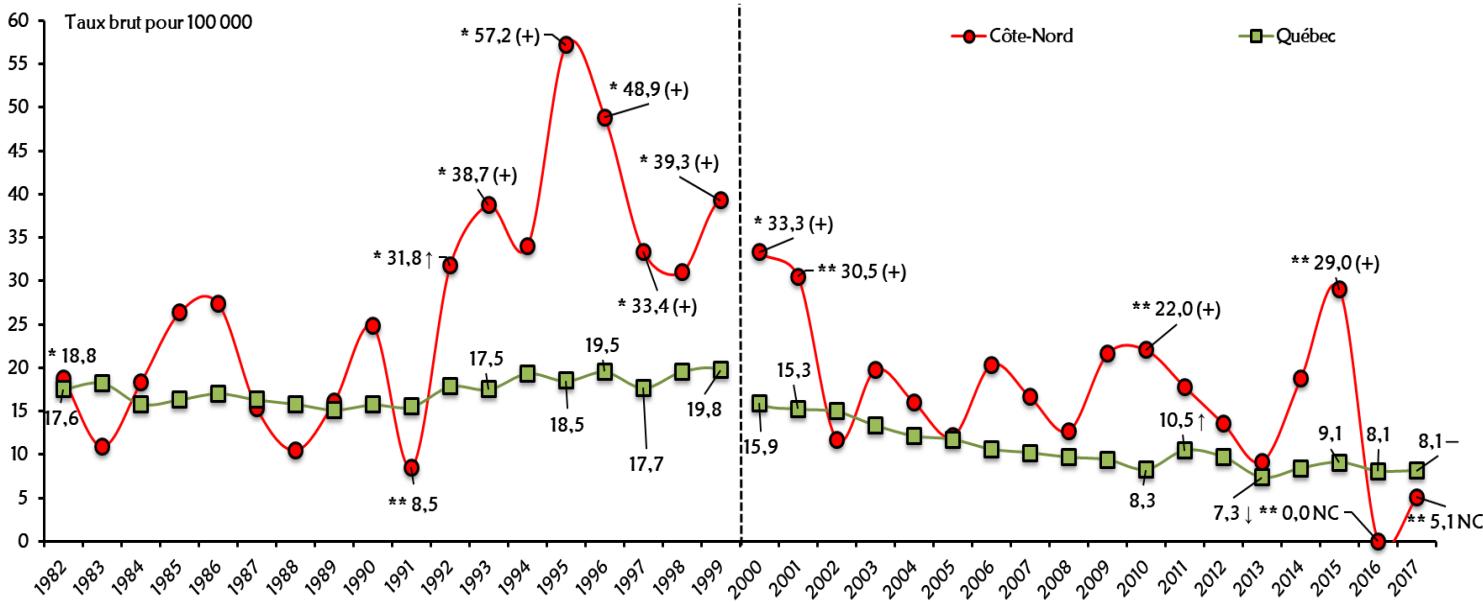
\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

1. Taux ajusté selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, 75 ans et plus), sexes réunis, de la population du Québec en 2001.

2. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



**Figure 4 Taux brut de mortalité par suicide<sup>1</sup> chez les 10 à 29 ans, Côte-Nord et Québec, 1982-1999 et 2000-2017**



- En raison des petits nombres, en termes statistiques, les taux de décès selon l'âge sur la Côte-Nord sont entachés d'une imprécision parfois assez forte.
- Période 1982-1999 : Le taux de suicide a atteint un sommet en 1995, soit \*57 pour 100 000 personnes. Ce taux surpassait significativement celui du reste du Québec (environ 19 pour 100 000).
  - Les 18 suicides survenus en 1995 comptent pour plus de 50 % de la mortalité par suicide alors observée sur la Côte-Nord tandis que ce groupe d'âge forme 35 % de la population nord-côtier de 10 ans et plus durant la même année. Sur l'ensemble de la période, environ 44 % des suicides sont enregistrés dans ce groupe d'âge alors que ce dernier représente 40 % de la population totale des 10 ans et plus (données non présentées).
  - Bien que les taux nord-côtiers de 1983, 1988 et 1991 se situent sous ceux du Québec, les écarts ne s'avèrent pas statistiquement significatifs; conséquemment, la situation régionale est comparable.
- Période 2000-2017 : Les taux de la Côte-Nord atteignent des sommets en 2000, 2001, 2010 et 2015. Ces années sont aussi les seules où la mortalité par suicide dans la région surpassait significativement celle observée dans le reste du Québec. Les taux des années 2001 à 2017 sont entachés d'une forte imprécision.
  - Entre 2000 et 2017, environ 21 % des décès par suicide sur la Côte-Nord sont enregistrés chez les 10 à 29 ans alors que ces derniers constituent 27 % de l'ensemble de la population de 10 ans et plus (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

NC : Le test statistique est incalculable.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

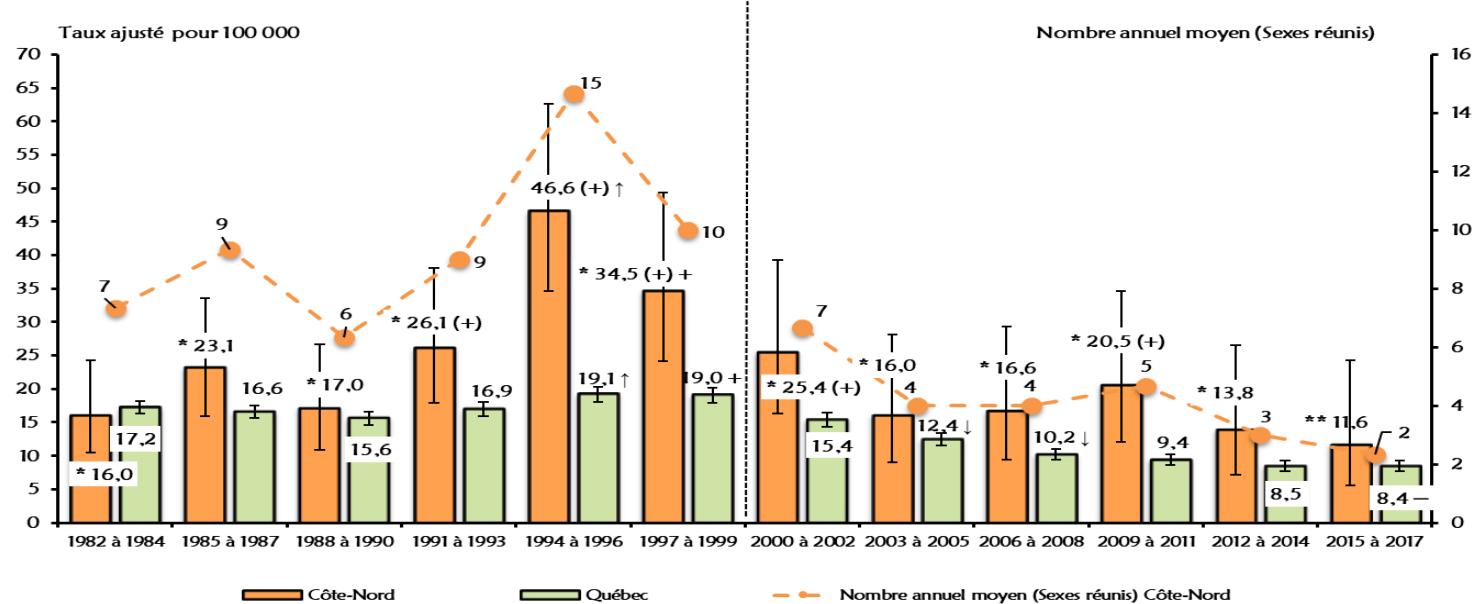
— Valeur significativement inférieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

**Figure 5 Taux brut de mortalité par suicide<sup>1</sup> chez les 10 à 29 ans et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 1982-1984 à 1997-1999 et 2000-2002 à 2015-2017**



- Période 1982-1984 à 1997-1999 : Pointe de 15 suicides par année, en moyenne, entre 1994 et 1996 chez les 10 à 29 ans.
  - ✓ Cette moyenne correspond à 48 % de tous les suicides observés durant cette période au sein de la population de 10 ans et plus tandis que les 10 à 29 ans constituent alors 35 % de la population régionale âgée de 10 ans et plus (donnée non présentée).
  - ✓ Mortalité par suicide sur la Côte-Nord surpassé celle du reste du Québec à partir de 1991-1993.
  - ✓ En 1994-1996, le taux observé dans la région (47 pour 100 000 personnes) représente une hausse significative en regard de la période précédente (\*26 pour 100 000).
  - ✓ Le nombre annuel de décès par suicide est passé de 7 à 10 par année entre 1982-1984 et 1997-1999.
    - Cela se traduit par une hausse significative du taux brut de mortalité (\*16 à \*35 pour 100 000).
  - ✓ Au Québec, on observe une hausse significative en 1994-1996 par rapport à 1991-1993 et entre 1982-1984 et 1997-1999.
- Période 2000-2002 à 2015-2017 : Stabilité du nombre annuel moyen de suicides à partir de 2003-2005 (3 à 4 environ).
  - ✓ Surmortalité significative sur la Côte-Nord en regard du reste du Québec en 2000-2002 et 2009-2011, mais statistiquement comparable au cours des autres périodes triennales.
  - ✓ Pas de variations significatives d'une période triennale à l'autre sur la Côte-Nord.
    - ✓ Même si le taux est passé de \*25 à \*\*12 pour 100 000 entre 2000-2003 et 2015-2017, la différence n'est pas statistiquement significative.
  - ✓ Au Québec, on assiste à une baisse significative du taux brut en 2003-2005 et 2006-2008. Recul significatif entre 2000-2002 et 2015-2017 (de 15 à 8 pour 100 000).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'InfoCentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

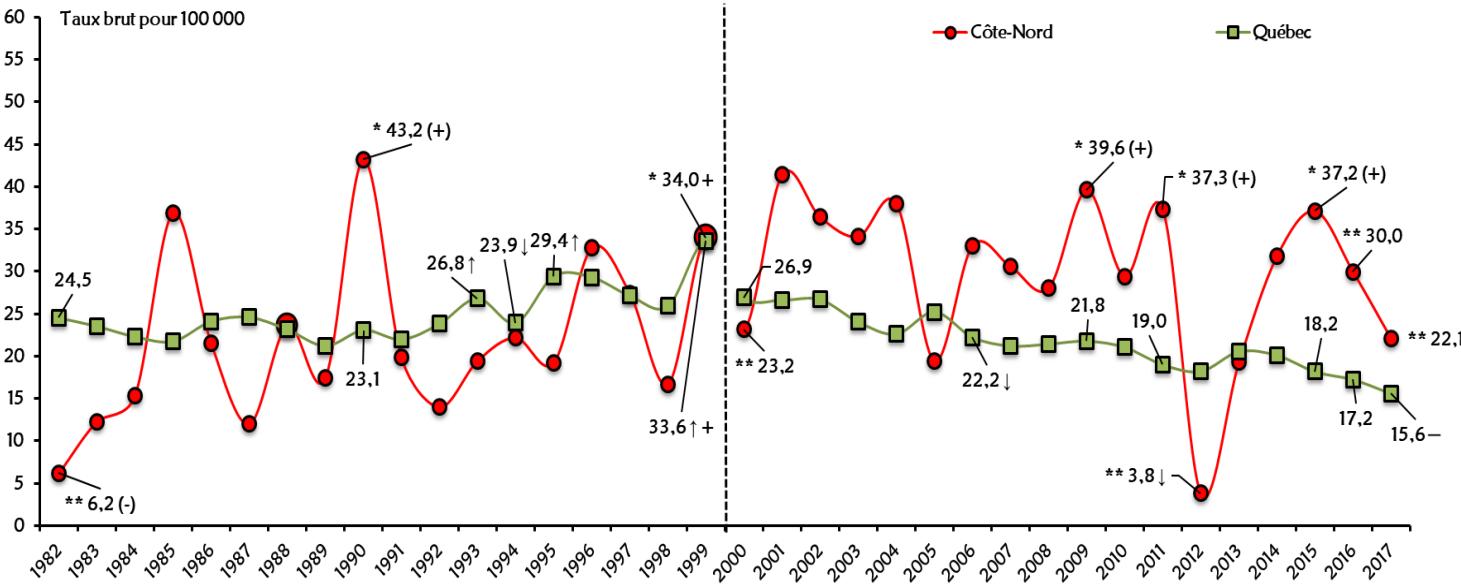
\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



**Figure 6 Taux brut de mortalité par suicide<sup>1</sup> chez les 30 à 49 ans, Côte-Nord et Québec, 1982-1999 et 2000-2017**



- Période 1982-1999 : Le taux de suicide a atteint un sommet en 1990, soit \*43 pour 100 000 personnes. Ce taux surpassait significativement celui du reste du Québec (environ 23 pour 100 000).
  - ✓ 15 suicides sont survenus en 1990 chez les 30 à 49 ans; ils comptent pour environ 60 % de la mortalité par suicide alors observée tandis que ce groupe d'âge forme 38 % de la population nord-côtière de 10 ans et plus au cours de la même année. Sur l'ensemble de la période, environ 35 % des suicides sont enregistrés dans ce groupe d'âge alors que ce dernier représente 38 % de la population totale des 10 ans et plus (données non présentées).
  - ✓ Bien que la plupart des taux nord-côtiers de la période semblent inférieurs à ceux du Québec, les écarts ne s'avèrent pas statistiquement significatifs, sauf en 1982.
- Période 2000-2017 : Les taux de la Côte-Nord atteignent des sommets en 2001, 2009, 2011 et 2015. Exception faite de 2001, ces années sont aussi les seules où la mortalité par suicide dans la région surpassait significativement celle observée dans le reste du Québec.
  - ✓ Entre 2000 et 2017, environ 45 % des décès par suicide sur la Côte-Nord sont survenus chez les 30 à 49 ans alors que ces derniers constituent 33 % de l'ensemble de la population de 10 ans et plus (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(-) ou (+) Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

- ou + Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

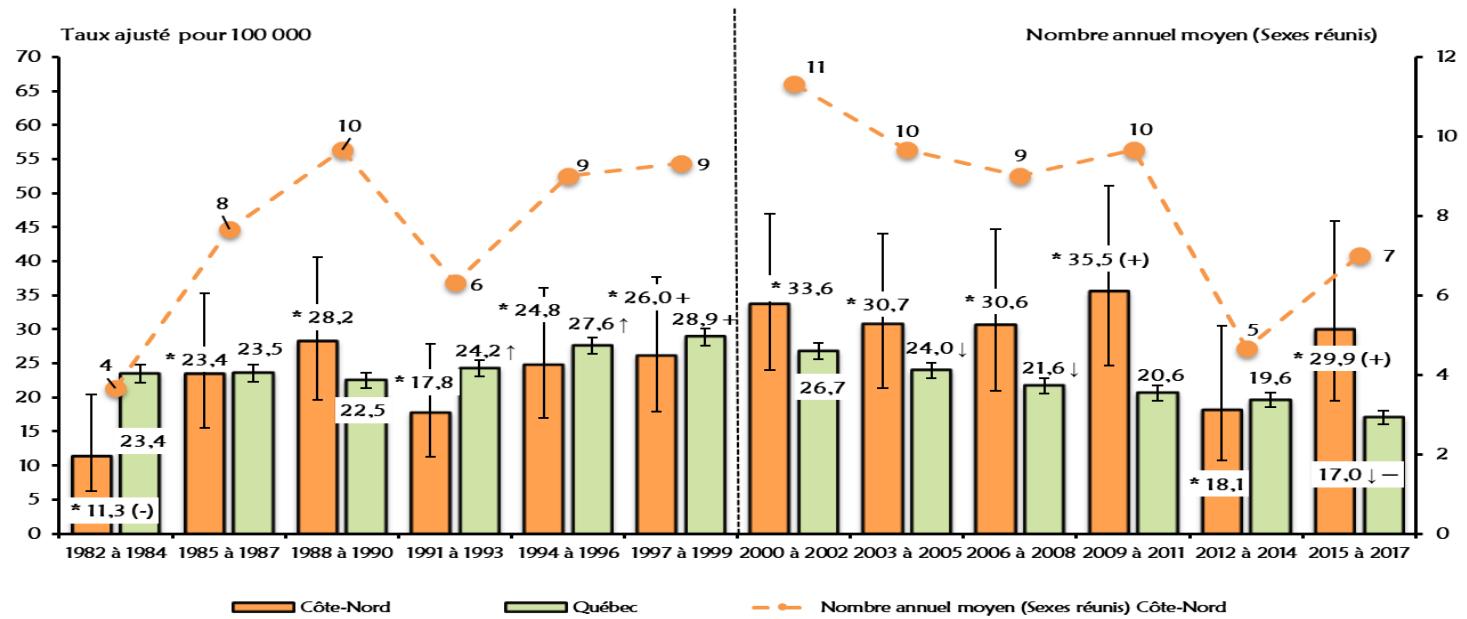
\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur est imprécise et n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



**Figure 7 Taux brut de mortalité par suicide<sup>1</sup> chez les 30 à 49 ans et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 1982-1984 à 1997-1999 et 2000-2002 à 2015-2017**



- Période 1982-1984 à 1997-1999 : On observe une certaine stabilité, soit autour de 8 à 10 décès par année, sauf en 1982-1984 et 1991-1993 où l'on en a enregistré un peu moins (respectivement 4 et 6 par année).
  - ✓ Fait à noter, en 1982-1984, la Côte-Nord connaît une mortalité par suicide significativement inférieure à celle du reste du Québec chez les 30 à 49 ans (\*11 c. 23 pour 100 000 personnes).
  - ✓ Pas d'autres écarts significatifs avec le reste du Québec dans ce groupe d'âge.
  - ✓ Pas de variations significatives d'une période à l'autre dans la région.
  - ✓ Moyenne annuelle de décès par suicide est passée de 4 à 9 entre 1982-1984 et 1997-1999.
    - Haussse significative du taux brut de mortalité (de \*11 à \*26 pour 100 000).
  - ✓ Au Québec, on note des hausses significatives en 1991-1993 et 1994-1996 par rapport à la période antérieure.
    - Augmentation significative du taux brut de mortalité par suicide (de 23 à 29 pour 100 000) entre 1982-1984 et 1997-1999.
- Période 2002-2004 à 2014-2017 : Pointe de 11 suicides annuellement entre 2000 et 2002.
  - ✓ Surmortalité significative sur la Côte-Nord en regard du reste du Québec en 2009-2011 et 2015-2017.
  - ✓ Pas de variations significatives d'une période triennale à l'autre sur la Côte-Nord.
    - Tendance à la baisse, mais non significative, du taux brut de mortalité par suicide (de \*34 à \*30 pour 100 000) entre 2000-2002 et 2015-2017.
  - ✓ Au Québec, on note des baisses significatives en 2003-2005, 2006-2008 et 2015-2017.
    - Recul statistiquement significatif du taux brut de décès entre 2000-2002 et 2015-2017 (de 27 à 17 pour 100 000).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

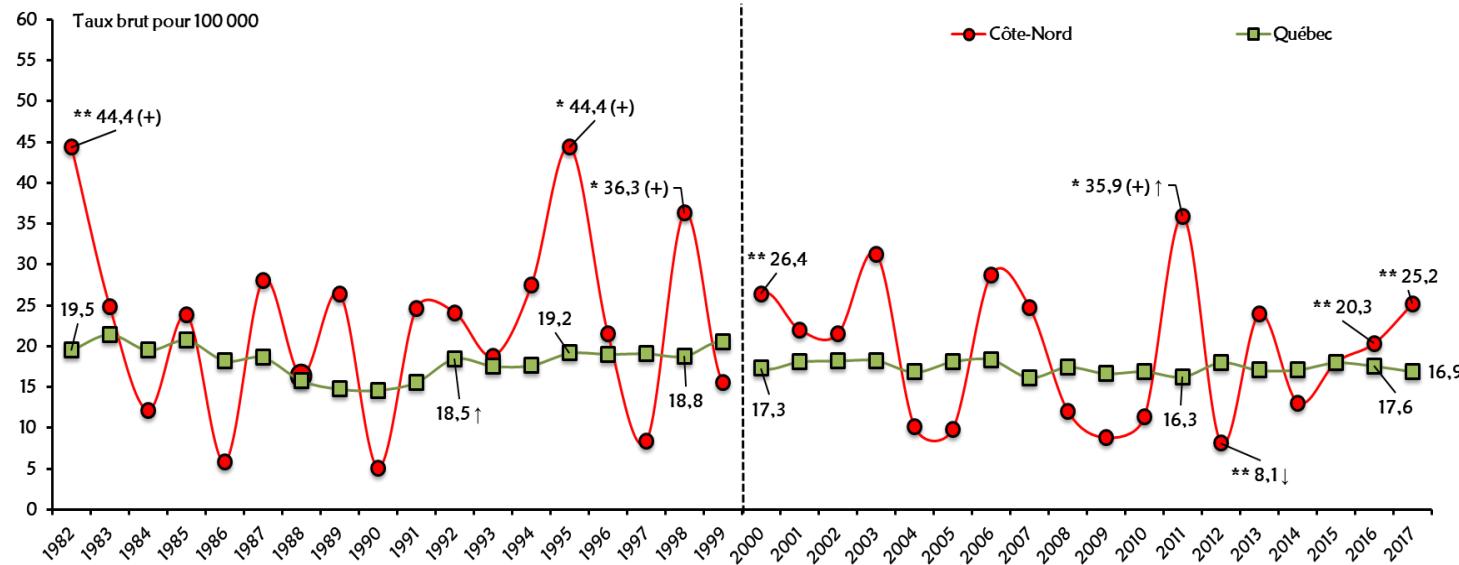
(-) ou (+) Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

— ou + Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du début de la période, au seuil de 5 %.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

**Figure 8 Taux brut de mortalité par suicide<sup>1</sup> chez les 50 ans et plus, Côte-Nord et Québec, 1982-1999 et 2000-2017**



- Période 1982-1999 : Le taux de suicide a atteint \*\*44 pour 100 000 personnes en 1982 et aussi \*44 pour 100 000 en 1995. Le taux de 1995 s'avère un peu plus précis que celui de 1982. Dans les deux cas, ils surpassent significativement ceux du reste du Québec pour les mêmes années (environ 19 pour 100 000).
  - ✓ 10 suicides sont survenus en 1995 chez les 50 ans et plus; ce nombre correspond à environ 29 % de la mortalité par suicide alors observée tandis que ce groupe d'âge constitue 25 % de la population nord-côtierre de 10 ans et plus au cours de la même année. Sur l'ensemble de la période, environ 21 % des suicides sont enregistrés dans ce groupe d'âge, soit une proportion tout à fait similaire à son poids démographique au sein des 10 ans et plus (22 %) (données non présentées).
  - ✓ Bien que la plupart des taux nord-côtiers de la période semblent supérieurs à ceux du Québec, les écarts ne se révèlent pas statistiquement significatifs, sauf en 1982, 1995 et 1998.
- Période 2000-2017 : Le taux de la Côte-Nord atteint un sommet en 2011. Il s'avère que c'est la seule année où la mortalité par suicide dans la région dépasse de manière significative celle observée dans le reste du Québec dans ce groupe d'âge.
  - ✓ Entre 2000 et 2017, environ le tiers (34 %) des décès par suicide sur la Côte-Nord sont enregistrés chez les 50 ans et plus alors que ces derniers comptent pour 39 % de l'ensemble de la population de 10 ans et plus (donnée non présentée).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'année précédente, au seuil de 5 %.

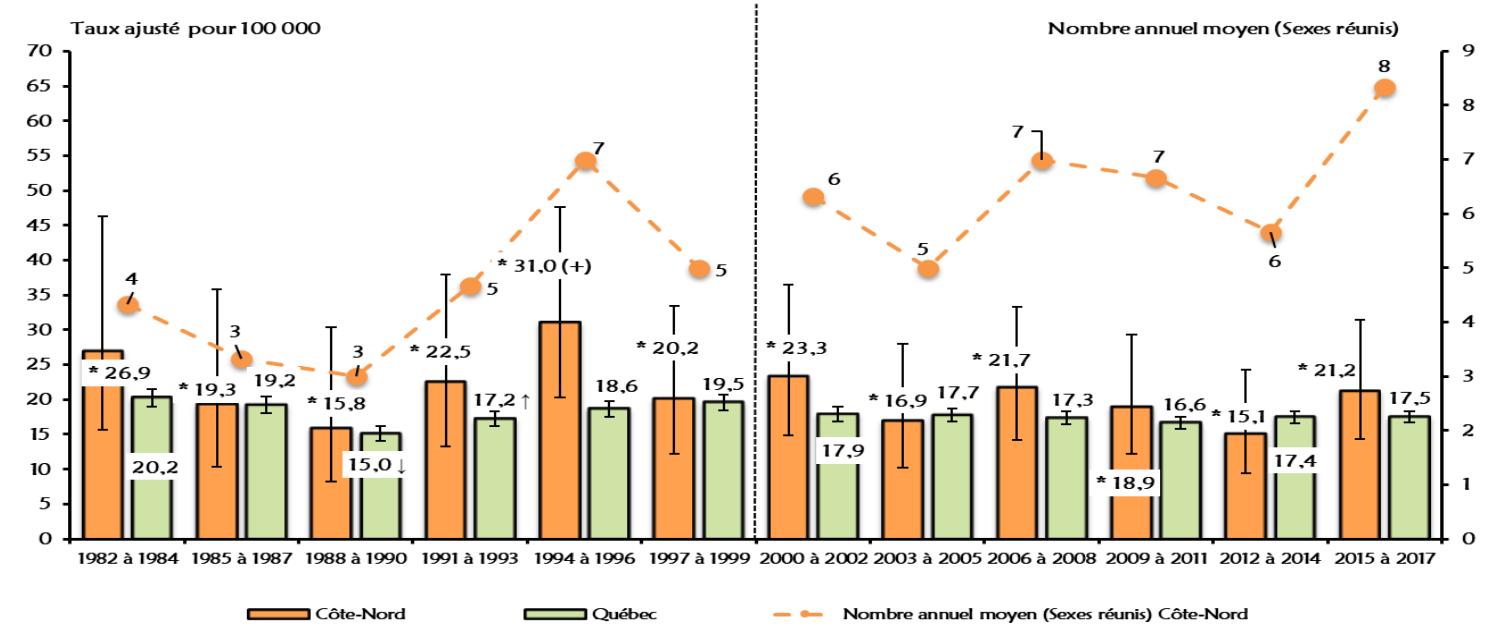
\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



**Figure 9 Taux brut de mortalité par suicide<sup>1</sup> chez les 50 ans et plus et nombre annuel moyen de décès par suicide selon la période triennale, Côte-Nord et Québec, 1982-1984 à 1997-1999 et 2000-2002 à 2015-2017**



- Période 1982-1984 à 1997-1999 : Pointe de 7 suicides par année, en moyenne, entre 1994 et 1996 chez les 50 ans et plus.
  - ✓ Cette période triennale est la seule où, entre 1982 et 1999, la Côte-Nord a un taux de mortalité par suicide qui dépasse de manière significative celui du reste du Québec.
  - ✓ Les 7 suicides, en moyenne par année, de 1994 à 1996, représentent environ 23 % de ceux survenus chez les 10 ans et plus, soit une proportion légèrement inférieure à son poids démographique (25 %) chez les 10 ans et plus (donnée non présentée).
    - Dans l'ensemble du Québec, la proportion des décès par suicide chez les 50 ans et plus en 1994-1996 (26 %) est également moindre que son poids démographique parmi les 10 ans et plus, soit 31 % (donnée non présentée).
  - ✓ Pas de variations significatives des taux bruts de mortalité d'une période à l'autre dans la région.
    - Tendance à la baisse, mais non significative, du taux de mortalité entre 1982-1984 et 1997-1999 (de \*27 à \*20 pour 100 000 personnes).
  - ✓ Au Québec, on remarque un recul significatif en 1988-1990 et une hausse en 1991-1993 par rapport à la période antérieure.
- Période 2000-2002 à 2015-2017 : Pointe de 8 décès par suicide annuellement entre 2015 et 2017.
  - ✓ Pas d'écart significatif des taux bruts de mortalité avec ceux du reste du Québec.
  - ✓ Pas de variations significatives d'une période à l'autre.
  - ✓ Au Québec, le taux brut de décès par suicide reste stable d'une période triennale à l'autre entre 2000 et 2017.
    - Stabilité du taux de décès entre 2000-2002 et 2015-2017 (environ 18 pour 100 000).

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

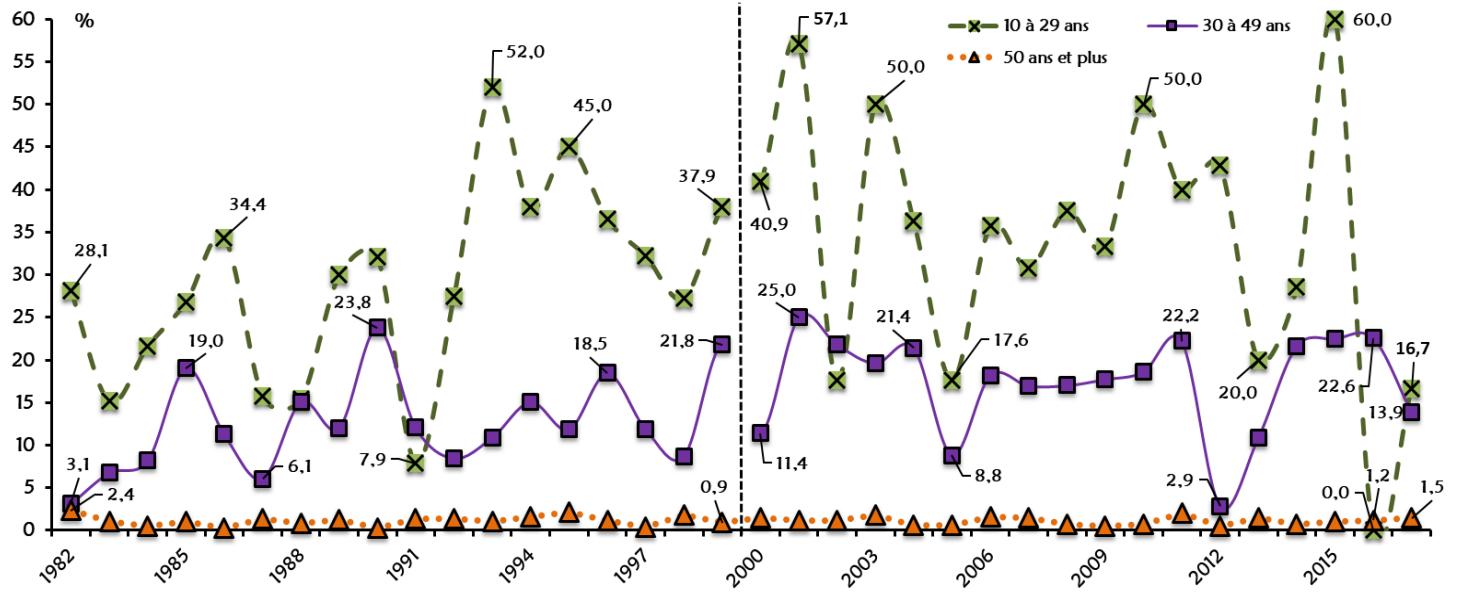
(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de la période triennale précédente, au seuil de 5 %.

\* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.

**Figure 10 Proportion des suicides<sup>1</sup> sur l'ensemble des décès selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 1982-1999 et 2000-2017**



- 10 à 29 ans : Le suicide représente une part importante de l'ensemble des causes de décès dans ce groupe d'âge.
  - ✓ 1982 à 1999 : Durant la période, la proportion des suicides parmi toutes les causes de mortalité est passée de 28 % à 38 %. Le maximum observé se situe à 52 % en 1993. La proportion la plus faible (environ 8 %) est enregistrée en 1991.
  - ✓ 2000 à 2017 : Les décès par suicide représentent toujours une grande partie de la mortalité. Celle-ci atteint 57 % en 2001 et 60 % en 2015. Fait à noter, en 2016, aucune personne de la Côte-Nord dans ce groupe d'âge ne s'est enlevé la vie.
- 30 à 49 ans : Le suicide constitue aussi une importante proportion de la mortalité observée dans ce groupe d'âge bien que moins grande que chez les 10 à 29 ans.
  - ✓ 1982 à 1999 : De 3 % environ en 1982, la part de la mortalité en raison du suicide a grimpé à près de 22 % en 1999. Le point culminant a atteint 24 % en 1990.
  - ✓ 2000 à 2017 : En 2017, environ 14 % des décès sur la Côte-Nord chez les 30 à 49 ans sont dus au suicide. C'est en 2001 que cette proportion a été la plus élevée (25 %). Le pourcentage le plus faible (3 %) est observé en 2012.
- 50 ans et plus : Dans ce groupe d'âge, en raison de l'a part grandissante des autres causes de mortalité, surtout aux âges les plus avancés, le suicide compte rarement pour plus de 2 % de l'ensemble des décès. Généralement, cette proportion oscille entre 1 % et 2 %.

Source : Fichier des décès (produit électronique). Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique du Québec.

1. Suicide - 1982 à 1999 : CIM-9 = E950-E959 ; 2000 à 2017 : CIM-10 = X60-X84, X87.0.



**FAIRE  
UNE DIFFÉRENCE  
DANS LA VIE  
DES GENS**

Suivez-nous!



[www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca)

*Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord*

